

Entre Deule et Lys

Exercice d'initiation Orientation

Entre Deule et Lys
DIMANCHE 21 Avril 2013

Organisateur : Thierry DUGRAIN
Blog : entredeuleetlys.overblog.com

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

1 Calendrier de la ronde :

19 FEVRIER Envoi de la Déclaration de Manifestation.
21 FEVRIER parution du règlement PARTICULIER
11 AVRIL Clôture des inscriptions régulières.
11 AVRIL soir attribution des numéros de départ.
12 AVRIL mise en ligne des participants à l'épreuve.
19 AVRIL Parution du briefing écrit.

21 AVRIL
12h00 accueil des participants.
Contrôles des documents de bord : carte grise, assurances, contrôle technique
Vérification des documents administratifs de l'épreuve : non recours

12h30 Briefing Oral
13h00 Départ de la première voiture pour la 1ère boucle.
15h15 Regroupement Boucle 1
16h00 Départ de la première voiture pour la deuxième boucle.
18h30 Arrivée de la première voiture.
19h30 Débriefing. Résultat et Classement,

2 Modalités générales

a) Éligibilité :

La ronde « Entre Deule et Lys » est un exercice d'initiation aux rallyes d'orientation et Navigation. Ce n'est en aucun cas, une épreuve de régularité, basé sur une moyenne imposée. Les participants ont toutes libertés de rouler à leur allure, et doivent le faire dans le respect du code de la route. Les ouvertures et fermetures des contrôles de passage, si présent, permettront à chacun d'avoir toute possibilité de bien assimiler les règles de l'orientation et de la navigation.

b) Description du Parcours

Le parcours est composé de 2 boucles représentant approximativement 100km pour les débutants et 150km pour les confirmés.

c) Inscription, procédure et participation aux frais.

Le bulletin d'engagement lisiblement complété, devra parvenir à M. Thierry DUGRAIN, Lot 4, 83 rue de Mouvaux 59100 ROUBAIX avant le 11 Avril 2013 où par mail à tdugrain@free.fr avec intitulé « ronde entre Deule et Lys ».

Le montant du droit d'engagement devra être viré au crédit du compte bancaire suivant et s'y trouver en dépôt avant le 11 avril 2013 à 20 heures (attention aux délais bancaires) :

IBAN 3002 7170 2800 0201 4560 142 BIC CMCIFRPP

Intitulé : Ronde entre Deule et Lys Communication : Nom Pilote et Copilote, Voiture.

Rappel : le double d'un formulaire de virement n'est pas une preuve de paiement.

Si le nombre maximum des engagés repris ci-dessous n'est pas atteint, il sera encore possible, passé ce délai, de s'inscrire ou de payer le montant des frais d'inscription sur place, mais les services proposés en annexes ne seront plus disponibles : collation inter boucle, petite restauration au soir.

De même, les participants qui s'inscriront après ce délai ne pourront prendre part au tirage au sort déterminant l'ordre des départs.

Le nombre de participants est limité à 30 équipages.

RAPPEL : L'organisateur dispose du droit de refuser n'importe quelle voiture au départ de son épreuve, aussi bien pour des raisons de sécurité, de présentation du véhicule, de diversification du plateau que pour toute autre raison.

d) Frais d'inscription.

La participation aux frais s'élève à :

10€ par personne, soit : 20€ par équipage et comprend :

droit de participation, frais d'assurance Organisateur, Roadbook, collation inter boucle.

Un petit repas pour le soir est proposé en supplément à 7€ par personne et comprend un petit menu en restauration type friterie en fin de ronde.

L'inscription complète : un équipage de 2 personnes avec le repas du soir représente : $20€ + 2 \times 7€ = 34€$

La réservation des repas est limitée au 15 avril, au delà il sera toujours possible de se restaurer, mais pas aux conditions étudiées par l'organisateur.

e) Ravitaillement en carburant.

Les possibilités de ravitaillement seront clairement identifiées sur le Roadbook, se munir d'une CB pour les distributeurs automatiques.

3 Départ de l'épreuve

a) Le départ de l'épreuve est situé : à Bondues, 59910, 510 Av. du Général De Gaulle, Parking Intermarché.
Loc. GPS : 50.693654, 3.090701

b) Véhicules admis :

La ronde est autorisée à toutes les voitures, anciennes et contemporaines, immatriculées, assurées et conformes aux règles et lois en vigueur. Les participants assument la pleine responsabilité des conséquences de leurs manquements éventuels, même si le départ leur a été accordé par l'organisateur, que ce soit par erreur, par absence partielle ou totale de contrôle ou pour n'importe quel autre motif.

c) Catégories :

Les participants à l'épreuve ont le choix de s'inscrire sous ces deux catégories :

Débutant : fléché métré, carte simple (25.000)

Confirmé : panachage parmi ces techniques : fléché métré, non métré, allemand, cartes 50.000, cartes historiques cartes muettes, cartes à tracer, case miroir, inversion de case, parcours de proximité, carte à blocades successives, carte à flèches et à points.....pour faire simple : de quoi se faire bien plaisir avec un peu d'expérience en orientation.

d) Contrôle administratif :

A défaut de l'envoi des copies de Carte grise, Assurance et contrôle technique valide à la date de clôture des inscriptions, il sera possible aux participants de présenter ces documents en ordre 30 minutes avant le départ de la ronde. Toute absence de ces documents en ordre, empêchera le départ de la voiture.

e) Les participants engagés remettront au départ de l'épreuve une attestation sur l'honneur que leur véhicule est conforme à la législation en matière de circulation routière, et un abandon de recours envers l'organisateur, en cas de dommage lié à la défaillance de leur véhicule.

d) Road Book

Le road book comportera une copie de l'attestation d'assurance. Ainsi que le numéro de téléphone de l'organisateur.

4 Temps maximaux Impartis

L'organisateur prévoit une limitation du temps de présence des contrôleurs le long du parcours. Cette limitation du temps imparti est nécessaire pour éviter que les organisateurs n'attendent indéfiniment des participants trop obstinés, égarés ou rentrés chez eux sans prévenir.

Elle est également nécessaire pour établir le timing de la manifestation, notamment si plus d'une boucle ou section sont prévues au programme.

C'est ainsi que les CPH (voir chap 6 Contrôle, ci-après) seront opérationnels dès le moment où le premier participant sera susceptible de s'y présenter et fermeront à un moment se situant une heure après l'heure idéale de passage, à cet endroit, du dernier participant, calculée à 25km/h de moyenne au maximum.

Les participants s'y présentant après la fermeture se trouveront donc dans l'impossibilité de fournir à l'organisateur, la constatation de leur passage à ces CPH.

De plus, les délais au-delà desquels les feuilles de route ne seront plus reprises aux fins de sections et/ou d'épreuve, seront fixés par l'organisateur et communiqués aux participants lors du briefing.

Les participants rentrés après ces délais ne seront donc pas classés.

En conséquences, les participants qui pourraient se voir exclus pour ne pas être rentrés dans ces délais, ont intérêt (s'ils veulent prendre le départ de la section suivante ou être repris au classement de la ronde, à court-circuiter ce qu'il faut du parcours imposé pour se rendre dans les délais, à l'endroit de l'arrivée de la section en cours.

Adresse et coordonnées GPS de ces endroits seront indiquées dans le Road Book.

Les pénalités encourues seront annoncées lors du briefing pré départ.

L'heure ultime de rentrée des feuilles de routes est égale à la moyenne horaire de 25km/h après le dernier départ majoré de 1 heure.

Les moyennes maximales utilisées seront indiquées dans le RoadBook,

5 Ordre des Départs

Les participants dans la catégorie Confirmés partiront en premier, leur road book est plus complexes et de fait ils bénéficient de plus de temps.

Les débutants suivront.

L'ordre des départs est en fonction des numéros attribués, avec un interval de 1mn.

Une feuille de route sera remise au départ de chaque boucle.

Les participants inscrits après la date du 11 avril ou inscrit sur place, prendront le départ après ceux dont le numéro a déjà été attribué et ce, dans l'ordre chronologique de leur inscription.

6 Contrôles

Contrôles de Passage Secret : CP, présent uniquement sur la droite et à 2 mètres maximum de la route.

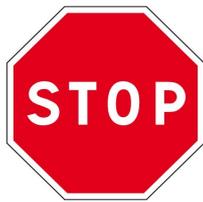
A reporter tout au long de la manifestation sur votre feuille de route et de gauche à droite, et de haut en bas(un CP par case, pas de ratures, pas de surcharge : une erreur d'un CP étant moins pénalisée qu'une rature ou qu'une surcharge...)

A) Panneaux routiers des type F1 à relever lors de la progression.



La représentation des panneaux de ce type fera partie du briefing écrit et sera rappelé lors du briefing oral. Les 2 premières lettres de l'inscription figurant sur le panneau sont à reproduire sur la feuille de route(dans l'exemple : CO).

B) Panneaux « STOP » et « TRIANGLE » cédez le passage.



La mention « ST » et le dessin d'un Triangle sont à reproduire sur la feuille de route.

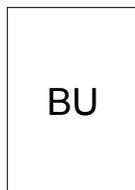
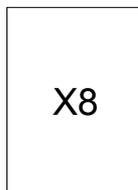
ATTENTION : les balises avertissant un « cédez le passage » ou un « stop » ne sont pas considérés comme CP



C) Panneaux organisateur.

Ils seront présentés lors du briefing. Ils s'agit d'un panneau de dimension A4 avec 2 caractères (chiffres ou lettres) inscrit. Les deux lettres ou chiffres inscrits, seront reportés sur la feuille de route. Leur rôle est de veiller au ralentissement des participants, dans certains secteurs afin d'assurer leur sécurité, (croisement difficile, manque de visibilité...) de fait la taille des caractères sera réduite (ht : 5cm).

par exemple :



D) Contrôle de Passage Humain : « CPH »

Poste de contrôle signalé en avant des véhicules où sur le véhicule, tenus par des délégués de l'organisateur. Qui apposeront une marque ou un cachet dans la première case libre de la feuille de route.



7 Epreuve de Régularité Virtuelle (ERV)

Ces épreuves ne sont pas des épreuves de vitesse, mais permet de vérifier que les participants ont emprunté le bon parcours.

Le départ de ces ERV sera indiqué dans le Road book par la mention « START ERV » le participant doit indiquer la distance effectuée entre le start et le Finish « ERV »,

Sur la feuille de route la vitesse moyenne utilisée pour le calcul est indiquée, le participant doit renseigner le temps théorique pour le parcours de cette distance.

8 Pénalités

a) Pénalités principales

Les pénalités encourues par les participants seront exprimées en points.
Elles proviendront essentiellement :

- défaut de passage à un endroit de l'itinéraire imposé.
- du passage à un endroit imposé, à un moment inapproprié,
- du passage constaté à un endroit situé en dehors de l'itinéraire idéal.

Ces situations pourront être constatées, sur la feuille de route par :

- l'absence d'un « contrôle de passage » CP
- une divergence dans l'ordre de ces « contrôles de passage », par rapport à celui déterminé par l'organisateur,
- la présence intrusive d'un « contrôle de passage » excédentaire (vrai ou faux).

Les contrôles de passages sont de différentes natures (Chap. 6 : Contrôles);

- Panneaux routiers
- CP organisateur implanté dans des lieux à forte circulation
- Poste de contrôle Humain « CPH »

b) Coût des pénalités

- | | |
|---|-------------|
| - Cp manquant, en excès ou en dehors de l'ordre attendu : | 300 pts. |
| - Falsification, surcharge, rature sur la feuille de route : par rature : | 600 pts |
| - CPH manquant, excédentaire ou en dehors de l'ordre attendu : | 900 pts. |
| - Rature falsification surcharge au niveau des CPH : | 1800 pts |
| - Perte, détérioration de la feuille de route : | 15,000 pts. |
| - Par appel téléphonique de remise à l'étrier : | 2000 pts. |
| - Ouverture de l'éventuelle enveloppe de secours : | 2000pts. |

Il peut exister des faux CP (qui sont pénalisés),
Tout les CPH sont vrais.

c) Pénalités subsidiaires

Le départage des éventuels ex æquo sera fait sur la base des ERV calculées et indiquées sur la feuille de route.

Afin de tenir compte des différences de trajectoires, aux manœuvres imposées par le croisement des riverains, etc...l'organisateur accordera une franchise d'erreur de 500m fois la vitesse moyenne sur le calcul du temps imparti pour effectuer la distance.

Exemple ERV :
distance idéale de l'erv : 11km400
Vitesse moyenne : 30,85 km
Durée idéale de parcours : 22 min 10 sec
avec franchise de 500 m :
distance mini : 10 km 900 soit 21 min et 12 sec
distance maxi : 11 km 900 soit 23 min et 09 sec.

Pénalité 1pts par seconde d'écart avec un maximum de 120pts par ERV.

d) Coefficient d'ancienneté

Dans le but d'équilibrer les chances de tous les véhicules et de récompenser les mérites des participants se présentant avec des voitures plus anciennes, les pénalités subsidiaires seront affectés d'un coefficient

déterminé par les 2 derniers chiffres de l'année de 1^{ère} mise en circulation du véhicule utilisé.

Par exemple : 1^{ère} mise en circ. 1976 : coefficient : 0,76
1^{ère} mise en circ. En 2005 : coefficient : 1,05

e) Appareillages embarqués

La ronde étant ouverte à tout véhicule anciens ou modernes, et ces derniers bénéficiant d'appareillage embarqué, il est convenu que tous les appareillages de mesure ou guidage sont autorisés.

9 Proclamation des résultats

La proclamation des résultats sera réalisé à partir de ½ heure après le retour du dernier participant, ou à défaut, une heure après l'heure idéale de passage, à cet endroit, du dernier participant, calculée à 25km/h de moyenne au maximum,

10 Contacts

Thierry DUGRAIN, : tdugrain@free.fr
Lot 4 / 83 rue de Mouvaux 59100 ROUBAIX
tel : 0667080556